

53ème EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE de la S.C.B.A. Vichy (03) - stade Daragon 1er - 2 - 3 octobre 2010



CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Classes "travail" et "ouverte"

Age minimal 24 mois révolus (jour anniversaire +1 jour) le jour de l'examen des allures. HD (A/B/C) obligatoire. ED (A/B/C) obligatoire pour tous les mâles ainsi que pour les 30 premières femelles. ADN obligatoire empreinte génétique minimum. Avoir obtenu sous deux juges différents au minimum 2 "Excellent" dans l'année dont au moins 1 en régionale d'élevage S.C.B.A. (période séparant deux expositions nationale d'élevage). Les "Excellent" doivent avoir été obtenus avec des juges ayant suivis le cursus S.C.B.A. ou agréés par celle-ci (juges étrangers). Les sujets recommandés en France ou au Championnat d'Allemagne ("Excellent") sont dispensés de l'obligation de 2 "Excellent".
Pour les mâles et les femelles, au cas où l'un des 2 "Excellent" serait obtenu hors de France, il sera accepté sous réserve de présentation d'un justificatif.
Pour les chiens vivant à l'étranger, les 2 "Excellent" obtenus hors de France sont valables sous réserve de présentation d'un justificatif.
Pour les sujets de moins de 27 mois, les TB obtenus en classe "jeune" et en classe "junior" de régionale d'élevage remplacent les "Excellent".
Les "Excellent" obtenus en multiraces à partir de l'âge de 15 mois seront pris en compte s'ils sont attribués par des juges spécialistes.

Classes "travail" mâles et femelles

Ne peuvent concourir dans cette classe que les sujets titulaires d'un titre de travail avec mordant. Le test de caractère est obligatoire. Les sujets classés "Auslese" ou "Excellent" dans ces classes obtiennent le titre de "Recommandé", attribuant 4 points dans la grille de sélection à condition que leurs parents soient titulaires du "HD" (A/B ou 1 seul C). Les 30 premiers sujets devront être titulaires de la "Körung". Le qualificatif "Auslese" ne sera attribué à un sujet mâle ou femelle que s'il remplit les conditions suivantes : - s'il est titulaire du "HD" avec la note A ou B et du "ED" - Si ses parents sont titulaires du "HD" (A/B ou 1 seul C) et du "ED" - S'il est titulaire de la Körung, Kk1. - S'il a obtenu la mention "Très Satisfaisant" à l'épreuve de caractère - Si sa dentition est complète et ne présente pas de double dent - Si son empreinte génétique (ADN) est enregistrée à la SCBA (pour les chiens étrangers l'enregistrement auprès du S.V. ou dans son pays d'origine est équivalente).

Classes "ouverte" mâles et femelles

Ne peuvent concourir dans cette classe que les chiens sans titre de travail avec mordant. Le test de caractère de la N.E. est facultatif. Il est rappelé que le CSAU est obligatoire pour passer l'épreuve de caractère. Il n'y aura pas de titre d'étalon recommandé pour les mâles. Les femelles classées "Excellent" ayant obtenu la note "Très satisfaisant" ou "Satisfaisant" à l'épreuve de caractère se verront attribuer le titre de "Lice recommandée", leur attribuant 4 points dans la grille de sélection, si leurs parents sont titulaires du "HD" (A/B ou 1 seul C).

Classes "vétérans" mâles et femelles

Ne peuvent concourir dans cette classe que les chiens déjà "Recommandés" ou étant Kk1, âgés de 7 ans révolus pour les mâles et de 6 ans révolus pour les femelles (jour anniversaire + 1 jour) le jour de l'examen des allures. Le test de caractère de la N.E. est facultatif. Il est rappelé que le CSAU est obligatoire pour passer l'épreuve de caractère. Il n'y aura pas de titre d'étalon recommandé ni pour les mâles ni pour les femelles. Aucun "Excellent" n'est requis dans l'année pour participer à cette compétition.

La licence sera demandée à l'ensemble des chiens se présentant à l'épreuve de caractère (Coller obligatoirement l'étiquette sur la feuille d'engagement)

La note "**Très satisfaisant**" sera attribuée aux chiens avec mordant satisfaisant avec cessation, garde au ferme, et marche au pied sans laisse pendant la dernière partie de l'approche de la cachette
La note "**Satisfaisant**" sera attribuée aux chiens avec mordant satisfaisant sans cessation ou garde au ferme
La note "**Insuffisant**" sera attribuée aux chiens avec mordant insuffisant qui ne pourront se présenter à l'examen individuel
Pour les chiens vivant à l'étranger, une licence provisoire sera établie le jour de la Nationale
Le sujet qui réussit cette épreuve de caractère obtiendra automatiquement le TAU

Les sujets de plus de 12 mois engagés à la N.E. auront la possibilité de s'inscrire pour passer le TAU et le C.S.A.U.

Classes "jeune" mâles (18 / 24 mois)

"HD" et "ED" obligatoires pour tous, "TAU" pour les 5 premiers et empreinte génétique (ADN) enregistrée à la SCBA obligatoire pour tous
"HD" obligatoire pour les parents

Classes "jeune" femelles (18 / 24 mois)

"HD" obligatoire pour toutes. "ED" pour les 10 premières et empreinte génétique (ADN) enregistrée à la SCBA obligatoire pour toutes.
"HD" obligatoire pour les parents

Classes "junior" mâles et femelles (12 / 18 mois)

Empreinte génétique (ADN) enregistrée à la SCBA obligatoire pour tous
"HD" obligatoire pour les parents

Classes "débutant" mâles et femelles (9 / 12 mois)

Pas de condition particulière

Classes 4 / 6 mois et classes "puppy" (6 / 9 mois) mâles et femelles

Pas de condition particulière, mais une copie du certificat de naissance est obligatoire pour l'engagement

Groupes de reproduction

Ils sont composés de 8 sujets minimum issus du même père, présentés à l'individuel (si la classe n'a pas tourné) ou classés à l'exposition nationale d'élevage
Les "puppy" classés pourront participer au groupe si celui-ci comporte au moins 6 sujets de plus de 9 mois
Pour pouvoir participer aux groupes les chiens des classes "travail" et "ouverte" doivent avoir passé avec succès le test de caractère
Les sujets présentés classés de plus de 9 mois doivent impérativement participer au groupe de leur père sous peine de se voir retirer leur classement ou de ne pas participer aux allures de leur classe

Lots d'élevage

Ils sont composés de 4 à 5 sujets du même affixe présentés et classés à l'exposition nationale d'élevage à partir de la classe "débutant". Ils seront répartis en deux catégories, les élevages faisant jusqu'à 5 portées par an, et les élevages faisant plus de 5 portées par an

Les sujets doivent être issus d'au moins deux femelles différentes. Les groupes sont notés suivant 3 critères différents :

1. **Homogénéité** (lot noté sur 20)

2. **Génétique** : le nombre de pères, de mères et de portées attribue 1 point à chacun d'entre eux (maximum 15)

3. **Classement** : prise en compte du résultat de la N.E.

a) "**Auslese**" = 5 points - b) "**Excellent** classe **travail**" = 4 points - c) "**Excellent** classe **ouverte** avec mordant" = 3.5 points

- d) "**Excellent** classe **ouverte** sans mordant" = 3 points - e) **Très bon** = 3 points - f) **Bon** = 1 point - g) **Très prometteur** = 2 points - h) **Prometteur** = 1 point

En plus les gagnants, seconds et troisièmes de toutes les classes se verront attribuer respectivement un bonus de + 1,5 point / + 1 point / + 0,5 point

Jury et horaires de la Nationale d'élevage

En fonction du nombre de chiens engagés dans chaque classe, ces horaires sont susceptibles de changements
Les horaires définitifs figureront sur les accusés de réception et le catalogue
Afin d'éviter des attentes inutiles, pour toutes les classes, les conducteurs devront prendre rendez-vous à l'entrée du ring concerné, pour l'heure de présentation de leur chien à l'examen individuel.

CLASSE "TRAVAIL" MÂLES

Juge : Henri MOTZ

Examen individuel :
vendredi, de 11 h à 17 h 30

Examen des allures :
dimanche de 11 h à 15 h

CLASSE "TRAVAIL" FEMELLES

Juge : Jacky BECK

Examen individuel :
vendredi, de 11 h à 17 h 30

Examen des allures :
dimanche de 10 h 15 à 12 h 45

CLASSE "OUVERTE" MÂLES

Juge : Henri MOTZ

Examen individuel :
vendredi, de 11 h à 17 h 30

Examen des allures :
dimanche de 9 h à 9 h 30

CLASSE "OUVERTE" FEMELLES

Juge : Jacky BECK

Examen individuel :
vendredi, de 11 h à 17 h 30

Examen des allures :
dimanche de 8 h à 9 h

EPREUVE DE CARACTÈRE MÂLES

Juge : Michel BOCK

vendredi, de 8 h à 14 h

EPREUVE DE CARACTÈRE FEMELLES

Juge : Francis REUTHER

vendredi, de 8 h à 14 h

Hommes assistants :

Ildio CAMACHO, Sébastien MICHEL, Jérôme ROBERT, Alphonse STROPOLI, Hervé WEISER

Seuls seront admis à l'examen individuel et aux allures des classes "travail", les sujets ayant obtenu la mention "T. satisfaisant" ou "Satisfaisant" à l'épreuve de caractère. Les sujets de la classe "travail" ayant été noté "Insuffisant au caractère" figureront dans les résultats sous ce titre par ordre du catalogue, et seront considérés comme non participant

CLASSE "JEUNE" MÂLES (18-24)

Juge : Jean Jacques MORBELLI

Examen individuel :
vendredi, de 13 h à 15 h 30

Examen des allures : samedi de 15 h 15 à 16 h 15

CLASSE "JEUNE" FEMELLES (18-24)

Juge : Andrée GIGOT BARAIS

Examen individuel :
vendredi, de 11 h à 14 h et de 15 h 30 à 17 h 30
Examen des allures : samedi de 16 h 15 à 18 h

CLASSE "JUNIOR" MÂLES (12-18)

Juge : René CABROL

Examen individuel : vendredi, de 13 h à 17 h 30
Examen des allures : samedi de 12 h à 13 h 50

CLASSE "JUNIOR" FEMELLES (12-18)

Juge : Helmut KÖNIG

Examen individuel : vendredi, de 13 h à 17 h 30
Examen des allures : samedi de 13 h 15 à 15 h 15

CLASSE "DÉBUTANT" MÂLES (9-12)

Juge : René CABROL

Examen individuel : vendredi, de 11 h à 12 h 30
Examen des allures : vendredi de 15 h à 16 h

CLASSE "DÉBUTANT" FEMELLES (9-12)

Juge : Helmut KÖNIG

Examen individuel : vendredi, de 9 h à 12 h
Examen des allures : vendredi de 16 h à 17 h

CLASSE "PUPPY" MÂLES (6-9)

Juge : Jean Jacques MORBELLI

Examen individuel : vendredi, de 9 h à 11 h
Examen des allures : vendredi de 13 h à 14 h

CLASSE "PUPPY" FEMELLES (6-9)

Juge : Andrée GIGOT BARAIS

Examen individuel : vendredi, de 9 h à 11 h
Examen des allures : vendredi de 14 h à 15 h

CLASSE 4/6 MÂLES

Juge : Jacques MEDARD RINGUET

Examen des allures : vendredi de 10 h à 10 h 45

CLASSE 4/6 FEMELLES

Juge : Jacques MEDARD RINGUET

Examen des allures : vendredi de 9 h à 9 h 45

CLASSE "VETERAN" MÂLES ET FEMELLES

Juge : Jacques MEDARD RINGUET

Examen des allures : dimanche de 9 h 30 à 10 h 15

GROUPES DE REPRODUCTION

Juges : Henri MOTZ et Jacky BECK

Présentation des groupes : samedi de 9 h à 11 h 30

LOTS D'ÉLEVAGE

Juges : Jean Jacques MORBELLI

Jacques MEDARD RINGUET

Examen individuel : samedi de 13 h à 17 h
Présentation des lots : dimanche de 15 h à 16 h

EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE, les 1er, 2 et 3 octobre 2010

DEMANDE D'INSCRIPTION (réservée aux membres SCBA à jour de leur cotisation 2010)

à remplir et à adresser au plus tôt à : S.C.B.A. - 82, cours Charlemagne - 69002 LYON, avec le montant de votre inscription

ATTENTION : Joindre photocopies du pedigree et de la carte de tatouage

1^{ère} CLÔTURE le mardi 17 août (cachet de la Poste faisant foi)
2^{ème} CLÔTURE le lundi 6 septembre (réception impérative au siège)

Coller ici votre Licence

NOM DU CHIEN

N° LOF

Né(e)

TATOUAGE

ADN (Date)

SEXE

"HD" "ED"

KÖRUNG (date et lieu)

TAU (date et lieu)

RECOMPENSE DE TRAVAIL (photocopie carnet de travail obligatoire)

NOM DU PERE

N° LOF

NOM DE LA MERE

N° LOF

PRODUCTEUR (propriétaire de la mère à la saillie)

PROPRIETAIRE Melle, Mme, M.

N° adhérent :

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

Tél.

Adresse e-mail

Pour les classes "ouverte" et "travail", indiquez les expositions auxquelles le chien a obtenu l'Excellent

Date Lieu Juge

Date Lieu Juge

FRAIS D'INSCRIPTION

- Classe "Travail" mâles / femelles
- Classe "Vétéran" mâles / femelles
- Classe "Ouvverte" mâles / femelles
- Classe "Jeune" mâles / femelles
- Classe "Junior" mâles / femelles
- Classe "Débutant" mâles / femelles
- Classe "Puppy" mâles / femelles (copie certificat de naissance obligatoire pour l'inscription)
- Classe 4/6 mois mâles / femelles (copie certificat de naissance obligatoire pour l'inscription)

1^{ère} clôture 17 août
30 € le 1^{er} chien,
23 € à partir du 2^{ème}

2^{ème} clôture 6 sept.
50 € le 1^{er} chien,
40 € à partir du 2^{ème}

pas de majoration
pas de majoration

Attention, pour bénéficier du tarif dégressif à partir du 2e chien, il faut impérativement que les chiens soient engagés en même temps, au nom d'un même propriétaire ou aux noms des mêmes copropriétaires

Lot d'Élevage : Nombre de lots demandés

Inscription gratuite mais présentation obligatoire

Nom de l'affixe :

Repas officiel du samedi soir. (Attention nombre de places limité)

Prix : 25 € - Les chèques bancaires sont à libeller à l'ordre de la S.C.B.A. (chèque séparé des engagements)
et à adresser à : SCBA - 82 cours Charlemagne - 69002 LYON

Si vous souhaitez offrir des coupes ou des récompenses, veuillez indiquer le nombre et la qualité. Les prix sont à remettre impérativement au secrétariat dès le vendredi matin (l'attribution sera effectuée par les organisateurs)

Je soussigné accepte d'un façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition dont j'ai pris connaissance au verso de la présente demande d'inscription. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement une société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas à ma connaissance, au jour où est signée cette inscription, atteints de maladies contagieuses et m'en gage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition. Je déclare en outre ne faire partie d'aucune société ou club non affilié à la SCC, ni d'aucun organisme non reconnu par la FCI. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion sans appel conformément au règlement de l'exposition.

J'accepte de soumettre mon chien à l'examen de contrôle radiographique suivant les conditions prescrites par la S.C.B.A.

Règlement à l'ordre de la S.C.B.A., d'un montant de :

par : CCP Chèque bancaire Mandat Lettre

Fait à :

Le :

Signature du propriétaire :

Un accusé de réception sera envoyé dès réception des engagements à tout propriétaire ayant joint à son engagement une enveloppe timbrée à son adresse
Une attestation d'engagement sera envoyée ensuite à tous les exposants quelques jours avant la manifestation

REGLEMENT DE L'EXPOSITION

Art. 1 : JUGEMENT

Cette exposition se déroulera sous les conditions générales fixées par les règlements de la Société Centrale Canine et par l'esprit du règlement des manifestations de la S.C.B.A. Un juge pourra être remplacé par tout autre juge qualifié pour la race, selon les nécessités. Les jugements sont sans appel et ne peuvent être recommencés. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Art. 2 : JUGES

Chaque juge sera assisté d'une secrétaire et d'un commissaire. Il leur sera demandé de fournir à la fin de leurs jugements des commentaires à l'attention du public sur les premiers chiens et de façon globale sur l'ensemble de la classe en s'attachant à ne pas déborder de l'horaire qui leur est imparti. La rédaction des divers documents administratifs (confirmations, feuilles de résultats, cartons) se fera dans le stand SCBA.

Art. 3 : ACCES AUX RINGS

Durant les « allures » des classes, l'accès aux rings sera réservé :

- aux conducteurs de chiens des classes appelées (unconducteur par chien), munis de leur dossard
- aux personnes munies d'un badge accréditif délivré par l'organisation,

L'accès aux rings n'est pas autorisé aux chiens et conducteurs en dehors des horaires de jugements.

Art. 4 : RECLAMATIONS

Toute réclamation, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devra être formulée par écrit dans l'heure de l'évènement qui l'aura motivée. Elle devra être accompagnée d'une caution de 80 € qui restera acquise à la SCBA si, après examen par le comité, elle n'est pas reconnue fondée.

Art. 5 : ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'inscription ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais engagés.

Art. 6 : AUDIOVISUEL

Les exposants et conducteurs sont avertis qu'au cas où un reportage photographique ou cinématographique serait réalisé durant leur exposition, leur image est susceptible d'y figurer et d'être diffusée sans compensation financière.

Art. 7 : RESPONSABILITÉ

La SCBA décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort, morsure des animaux etc., et cela en quelque cas et pour quelque cause que ce soit. Les exposants sont seuls responsables des morsures et autres dégâts occasionnés par leurs chiens. Les chiens dangereux ne seront pas admis.

La SCBA ne peut en aucun cas être tenue responsable des accidents survenus au public ou au propriétaire de chiens dans l'enceinte de cette exposition.

Tous les cas non prévus dans ce règlement et toutes les contestations relatives à son application seront jugés immédiatement et sans appel par le président de la SCBA.

Art. 8 : DIVERS

L'utilisation d'amplificateur de voix et de bruits tels que mégaphone, porte-voix, corne de brume, sirène etc., ainsi que tout artifice pouvant présenter un danger, tels que colliers à pointes, bâtons, manchette, boudin etc., est interdite.

L'utilisation de barbecue ou de tout autre appareil similaire sur les terrains et parkings de l'exposition est interdite.

ATTENTION

**VACCINATION ANTIRABIQUE OBLIGATOIRE
POUR TOUS LES CHIENS VENANT DE L'ETRANGER
(se munir du carnet de vaccination et du certificat antirabique original).**